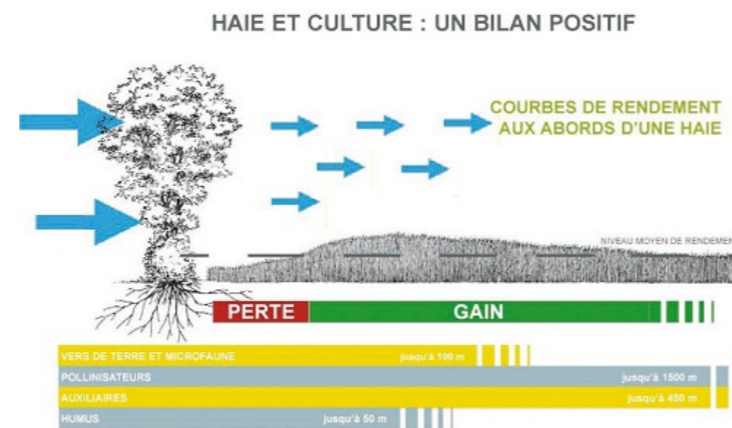


Les avantages de la gestion raisonnée

Pour les territoires : limite le coût d'entretien de la voirie et les risques liés à la présence de chantiers mobiles, diminue le coût de traitement de l'eau, respecte les politiques environnementales, améliore la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, développe des habitats favorables à la faune sauvage et au gibier, améliore la qualité du paysage et son attractivité, permet un renouvellement du patrimoine...

Pour l'agriculture : favorise la biodiversité utile, permet une protection climatique des cultures ou élevages, peut être pris en compte dans la conditionnalité des aides PAC, diversifie la production, limite l'érosion...



Quelques années de transition...

Le développement de la végétation spontanée passe par le développement d'espèces pionnières qui sont les premières à coloniser les espaces nus et ouverts à la lumière (ronces, prunelliers, genêts...). Cette étape délicate et inesthétique, prémice de la succession écologique, est nécessaire à la bonne implantation de la future haie. Elle décompacte et enrichit le sol, et protège les jeunes plants de la dent des cervidés. C'est une période transitoire : en quelques années, les arbres et arbustes auront pris le dessus, c'est ce que l'on appelle le « processus de recrutement ».



Source : conseil départemental du Gers - Communauté de Communes du Bas Armagnac - Communauté de Communes de la Ténarèze



Cette démarche a pour objectif de mettre en place des techniques de gestion des bords de route qui favoriseront le développement d'une végétation spontanée.

Elle permet l'installation d'un cordon végétal qui participe à limiter les phénomènes d'érosion, à diminuer les coûts d'entretien, à préserver la biodiversité et la qualité des paysages, ainsi que l'identité du territoire.



1 rue du Moulin des Tours
47600 NERAC
05 53 97 55 97

contact@albretcommunaute.fr

Les pratiques actuelles

Le fauchage est la tâche de base de l'entretien des dépendances vertes, et a pour principal effet de maintenir un milieu ouvert, en empêchant l'installation des ligneux. La sécurité reste la motivation première du fauchage.

Aujourd'hui, le but est souvent d'obtenir un talus entièrement broyé, avec l'utilisation d'une épareuse. Trois passages par an sont généralement réalisés :

- un premier passage de sécurité sur les accotements, les carrefours, les courbes en mai-juin
- un deuxième passage complet en juillet-août
- un troisième passage de sécurité en septembre-octobre

Les limite du fauchage intensif

La gestion actuelle, par sa fréquence et son efficacité, révèle des problématiques hydrauliques, économiques et écologiques.

- Effondrement de talus

Chaque hiver, de nombreux effondrements de talus interviennent suite aux pluies, dûs à l'absence de végétation arbustive en bordure de parcelles, de fossés et sur le haut des talus. Ces effondrements induisent des dépenses non négligeables pour la collectivité puisqu'elle intervient après chaque évènement climatique pour curer les fossés, déboucher les buses et stabiliser les talus effondrés.



- Erosion des sols

Dans les zones agricoles, le ruissellement lié à de fortes précipitations entraîne le départ de terre par érosion de façon spectaculaire, en creusant de profondes ravines, ou plus discrètement en emportant les éléments fertiles du sol. L'érosion provoque avant tout des dégâts aux terres agricoles, mais entraîne aussi une dégradation de la qualité des eaux et le comblement des fossés par le déplacement de sédiments qui forment des coulées boueuses. L'absence de végétation ligneuse sur les talus de bords de route ne permet pas de stopper ou ralentir le phénomène. S'en suit le comblement des fossés et l'intervention de la collectivité pour re-curer ou vider les buses.



- Prolifération d'espèces exotiques envahissantes

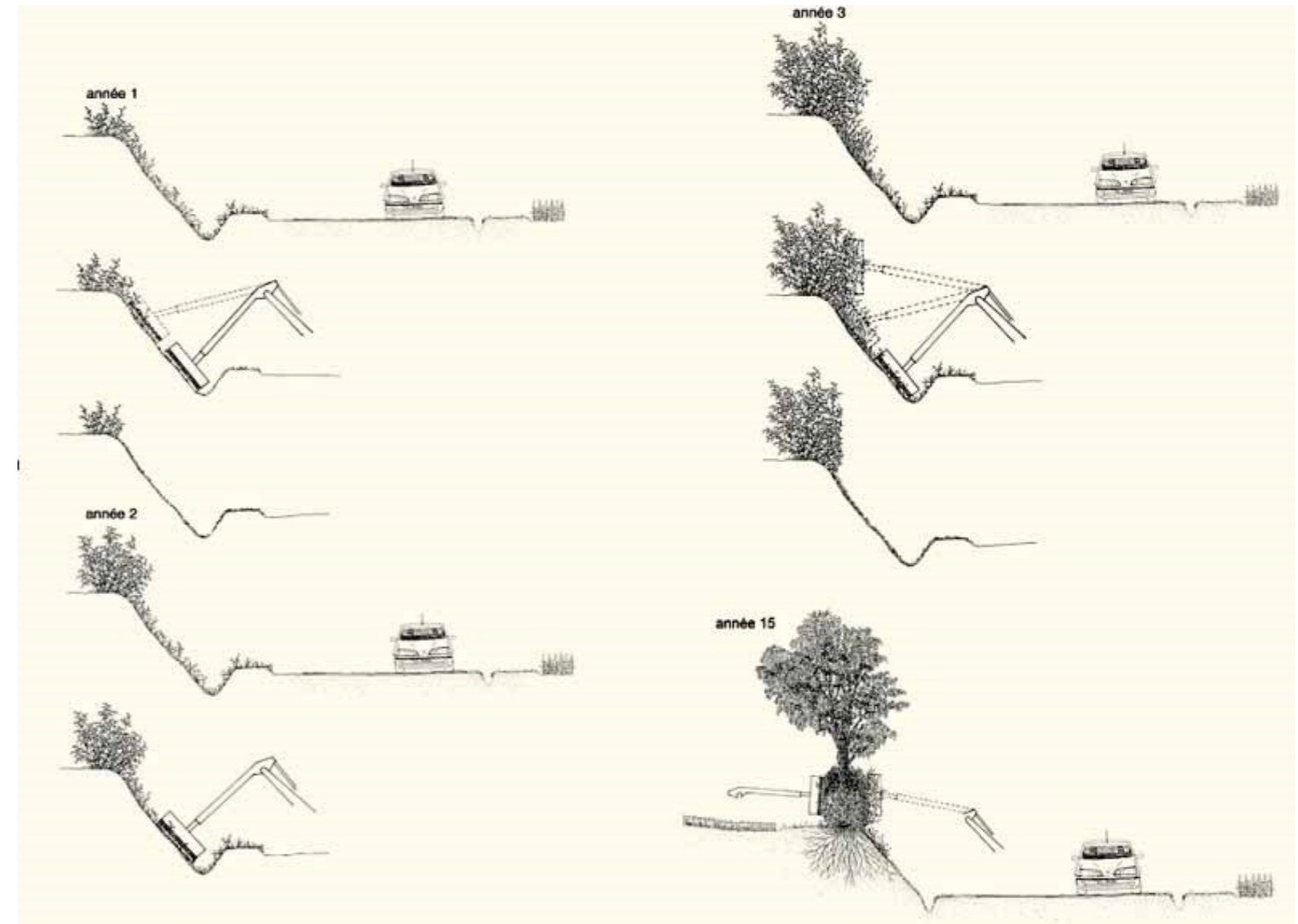
Les bords de route procurent également, sur certaines zones, des conditions favorables à l'établissement et au développement d'espèces exotiques envahissantes (espèces introduites, volontairement ou non, et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives).

En effet, l'entretien fréquent des bordures favorise ces espèces, pionnières et moins sensibles au broyage, que la flore native. Pire, pour certaines plantes exotiques envahissantes, comme la Renouée du Japon, chaque fragment broyé et exporté par le matériel est susceptible de générer un nouvel individu par bouturage.

La gestion raisonnée

La gestion raisonnée des bords de route a pour but de répondre de façon transversale et simultanée à de nombreux enjeux :

- **Garantir la sécurité routière**, en limitant les coulées de boues et l'érosion des talus, tout en préservant une bonne visibilité
- **Réaliser des économies**, en limitant le nombre de passages et d'interventions liées aux coulées de boues, au curage des fossés ou au renforcement des talus
- **Favoriser la biodiversité**, en restaurant les continuités écologiques et en proposant une diversité dans les zones d'abris, de reproduction et de nourriture pour la faune
- **Embellir les paysages** en créant des repères visuels et en réintroduisant des formations végétales diverses (haies hautes, haies basses, alignements d'arbres...) de façon raisonnée et réfléchie



En bord de route, les hauts de talus se prêtent particulièrement à l'installation de la végétation ligneuse. Un premier passage de fauchage des accotements, des carrefours et des courbes est effectué en mai pour des raisons de sécurité routière.

Lors du deuxième passage, le fossé ainsi que le talus sur 1 à 2 passes de bras d'épareuse à partir du fond du fossé seront fauchés, ce qui permettra le développement de la végétation sur le tiers supérieur du talus.

Au bout de deux à trois ans, la végétation s'est normalement bien installée. Une contention latérale peut alors être nécessaire.